

# Échos du Conseil Municipal

Les décisions prises lors du conseil municipal et présentées dans cette rubrique ne sont pas exhaustives. Les comptes-rendus des conseils municipaux sont consultables en mairie et sur le site internet de la ville.

## LES PRINCIPALES DÉCISIONS DE LA SÉANCE DU LUNDI 13 NOVEMBRE 2017

- VALIDATION DE L'AVANT- PROJET DÉFINITIF (APD) DE LA NOUVELLE MAIRIE**  
 L'enveloppe prévisionnelle de travaux est révisée à 2200000€ HT compte tenu de sujétions particulières liées aux fondations spéciales, la maçonnerie granit, l'apport d'éclairage naturel dans les circulations et le confort acoustique.  
 Sur cette base APD, le forfait définitif de rémunération de l'équipe de maîtrise d'œuvre GRIGNOU-STEPHAN est arrêté à 263060€ HT.  
 Monsieur le Maire est autorisé à déposer le permis de construire, lancer la consultation des entreprises pour les marchés de travaux et solliciter les financements nécessaires à la réalisation de l'opération.
- OUVERTURE D'UNE LUDOTHÈQUE AU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2018**  
 Située au centre culturel L'Athéna, la ludothèque propose du jeu sur place, le prêt de jeux, des animations en lien avec les différents services de la collectivité et l'organisation de la fête du jeu.  
 Horaires et tarifs (janvier-juin 2018) :  
 - Mercredi : 17h à 19h et samedi : 10h à 13h.  
 - Soirées jeux : 20h à 22h chaque 4<sup>e</sup> vendredi du mois et 1 soir par période de vacances scolaires.  
 - Adhésion famille : 10€ - caution : 50€ avec possibilité d'emprunt d'un jeu pour 2 semaines.
- SÉJOUR SKI**  
 Un séjour ski est organisé à Aussois (Savoie) du samedi 3 au samedi 10 mars 2018, pour 40 jeunes à partir de la classe de 6<sup>e</sup> jusqu'à 17 ans. La participation des familles est fixée selon le quotient familial.
- PÔLE ENFANCE**  
 Une convention annuelle de prestation de service est conclue avec le Docteur Christophe YTHIER, médecin pour des prestations au sein du multi-accueil.
- DÉCISION MODIFICATIVE**  
 Une modification portant sur 52460€ est nécessaire au chapitre 012 (masse salariale) compensée par des recettes de fonctionnement d'un même montant.  
 En section d'investissement, transfert de 331000€ du chapitre 21 - immobilisations corporelles ou chapitre 204 - subventions d'équipement versées.
- COMMISSION LOCALE D'ÉVALUATION DES CHARGES TRANSFÉRÉES (CLECT) DE QUIMPER BRETAGNE OCCIDENTALE :**  
 Titulaire : Alain LE GRAND, Suppléant : Pierre-André LE JEUNE.
- LEVÉE DES PÉNALITÉS DE RETARD** sur les marchés de travaux de l'aménagement de la rue de la Croix Rouge et du giratoire de Saint-Joachim.
- PROGRAMMATION CULTURELLE DE L'ATHENA**  
 2<sup>e</sup> partie de saison 2017-2018 : adoption des tarifs des spectacles de janvier à juin 2018.
- EHPAD - RÉSIDENCE COAT KERHUEL**  
 Subvention de 30000€ à l'établissement.
- COMITÉ DES FÊTES DU BOURG**  
 subvention de 400€ pour les 40 ans de l'association
- GRATIFICATION DES STAGIAIRES**  
 modalités de gratification des stagiaires-école conformément à la loi du 10 juillet 2014 et son décret d'application.



## LES PRINCIPALES DÉCISIONS DE LA SÉANCE DU LUNDI 18 DÉCEMBRE 2017

- PRÉSENTATION DES 19 MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS**
- PROJETS DES ÉCOLES**  
 La participation est reconduite pour l'année scolaire 2017-2018. Le dispositif prévoit une part fixe à 7,28€/enfant et une part « projet » fixée à 16,85€/enfant.
- TRANSFERT DES ZONES D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES (ZAE) À QUIMPER BRETAGNE OCCIDENTALE**  
 Définition d'une ZAE, identification des zones concernées et modalités de transfert et de gestion future de ces espaces.
- PLAN PARTENARIAL DE GESTION DE LA DEMANDE DE LOGEMENT SOCIAL ET D'INFORMATION DU DEMANDEUR**  
 Proposé par la conférence intercommunale du logement, ce plan organise l'enregistrement des demandes de logements, l'accueil et l'information des demandeurs de logement social.
- VOTE PAR ANTICIPATION DES CRÉDITS D'INVESTISSEMENT**  
 Dans l'attente du vote du budget 2018, une enveloppe de 927456,32€ est votée pour assurer la continuité des investissements pendant le 1<sup>er</sup> trimestre 2018.
- DOTATION D'ÉQUIPEMENT DES TERRITOIRES RURAUX (DETR) 2018 - PRÉSENTATION DE 2 DEMANDES DE SUBVENTION :**
  - Rénovation thermique du groupe scolaire du Rouillen : coût estimé à 320000€ TTC,
  - Aménagement de voirie - Lotissement Le Champ à Lestonan : coût estimé à 200000€ TTC.
- RELAIS PARENTS - ASSISTANTES MATERNELLES :**  
 Avenant à la convention avec la Caisse d'allocations familiales pour la prise en compte d'un nouveau service de gestion de la demande des familles via le site Internet de la CAF : [www.mon-enfant.fr](http://www.mon-enfant.fr)
- CRÈCHE «LES P'TITS LUTINS», COMPAGNIE «LAP'TITE SEMELLE», COMITÉ DE JUMELAGE BUDE-STRATTON :** renouvellement des conventions avec les associations pour 2018-2019-2020.
- Z.A.C. DU BOURG :** avenant à la convention avec l'Établissement public foncier de Bretagne. Modification du périmètre d'intervention de l'établissement chargé des acquisitions foncières au bourg
- AMÉNAGEMENT DE LESTONAN :** convention avec le Syndicat département d'énergie du Finistère (SDEF) pour la modification de 2 points lumineux rue de la papeterie - 3 840€.
- PERSONNEL COMMUNAL - MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS**  
 49 suppressions-créations d'effectifs suite aux avancements de grade 2017 et suppression du poste de direction générale adjointe de services à compter du 01/01/2018.
- GROUPEMENT DE COMMANDE - MARCHÉ DE TRAVAUX «VOIRIE» :** Convention de groupement de commande avec la commune de Landudal.
- COMPTES-RENDUS DE DÉLÉGATION**  
 Aménagement d'un tourne à gauche - rue de la papeterie :
  - Lot 1, démolition, désamiantage : LE ROUX TP : 26 000€ TTC
  - Lot 2, Terrassement, voirie : EUROVIA : 125 891,34€ TTC
  - Lot 3, Espaces verts : JO SIMON : 67 578€ TTC